



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

domaine public

Question écrite n° 30171

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales sur le problème spécifique que rencontrent les petites communes qui souhaitent développer une zone commerciale, artisanale ou industrielle. En effet, ces petites communes n'ont souvent pas les moyens budgétaires dans leurs finances communales pour assurer la mise en place d'un réseau routier d'accès à ces surfaces de développement. En Ile-de-France, c'est une question particulièrement importante notamment pour des villes semi rurales, comme la commune de Coubron (Seine-Saint-Denis). Cette situation est d'ailleurs une des préoccupations du maire de cette commune de 4 612 habitants qui souhaite l'intervention financière des pouvoirs publics pour l'aider à concrétiser ses projets. Cette strate de population est en effet confrontée à des difficultés particulières qui mériteraient d'être étudiées pour être surmontées au début du nouveau mandat municipal. Il lui demande donc de lui indiquer quelle orientation il compte donner à cette situation spécifique de communes comme Coubron.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30171

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Intérieur et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7713

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)